



Communiqué de Presse

1^{er} Chrono Pibeste Agos-Vidalos

Le 6 juin 2015 se déroulera la 1^{ère} Edition de la course pédestre :
Chrono Pibeste.

Parcours : 15Km au total (11km de liaison – 4km de contre la montre)

Contre la montre chronométré : 4 Km et 1000 m+

Retrait des dossards : Salle des fêtes (mairie) à partir de 15h00

Départ : A partir de 16h00 à Agos-Vidalos, parking de la porte des gaves

Logistique : Parking – Ravitaillement (Départ – Sommet – Ouzous – Buffet arrivée)
– Buvette – Vestiaire (Dépose de sac salle des fêtes)

Inscriptions : Par courrier ou mail, voir sur www.chronopibeste.sitew.fr
Avant le 30 mai 2015

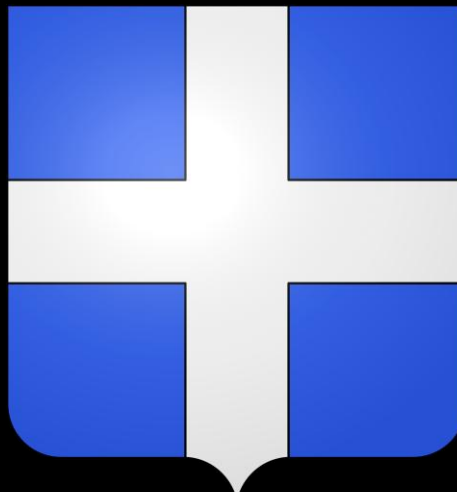
Tarif : 10€

Site internet : www.chronopibeste.sitew.fr

Facebook : www.facebook.com/chronopibeste



Agos-Vidalos



Ouzous

Règlement

1^{er} Chrono Pibeste du 6 juin 2015

1/ L'épreuve:

L'association Terre et Piste organise le 6 juin 2015 la 1^{ère} Edition du Chrono Pibeste 4 kms et un dénivelé de 1000m+ en contre la montre.

Le parcours chrono est 10% sur route et 90% sur sentier.

Départ des 1^{er} coureurs la course 16h00 : Salle des fêtes d'Agos-Vidalos.

2/ Conditions d'inscription:

● Selon l'article 231.3 du code du sport:

Etre titulaire d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet, junior, espoir, sénior ou vétéran.
(Être né en 1999 et avant pour la saison 2015)

Ou titulaires d'une Licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence.

Ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de « l'Athlétisme en compétition » datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Les originaux de ces documents sont obligatoires pour validation de l'inscription.

Montant de l'inscription:

10 €

Le chèque est à l'ordre de "Terre et Piste" à envoyer (avec le bulletin d'inscription rempli) au plus tard le 30 mai 2015 :
Terre et Piste 8 Chemin du Baouso 65100 SEGUS

Clôture des inscriptions : 30 mai 2015.

Retrait des dossards : à partir de 15h00 salle des fêtes d'Agos Vidalos

3/ Ravitaillement:

Ravitaillement eau au départ du Chrono.

Eau et solide au sommet et à mi-descente (Ouzous)

4/ Matériel obligatoire :

Aucun matériel obligatoire

- Conseillé : réserve d'eau 50cl (Camelbak®, porte-bidon)
- Bâtons autorisés.

5/Assistance médicale et sécurité:

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident. En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard. Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

6/ Assurance:

L'organisation souscrit une assurance de responsabilité. Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé.

7/ Logistique:

Un vestiaire organisé à Agos Vidalos.

Parking.

Buvette à disposition.

8/ Classement et dotation:

Course :

Les 5 premiers au temps scratch et le 1er par catégorie seront récompensés.

Les catégories prises en compte sont celles de la FFA.

Cadet, Junior, Espoir, Sénior, V1, V2, V3, V4.

9/ Dossier d'inscription:

Le dossier d'inscription est à renvoyer complet au plus tard le 30 mai 2015.

Celui-ci comprendra : La fiche d'inscription renseignée, datée et signée.

Le certificat médical ou la photocopie d'une licence valide (voir 2/conditions d'inscription ci-dessus)

Le chèque à l'ordre de : Terre et Piste.

Attention : Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

10/ Pénalités:

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent:

-Non port du dossard.

-Aide extérieure de toute nature.

-Non-respect du parcours et des postes de contrôle.

-Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...)

-Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.

-Avis du service médical.

Contact

Terre et Piste

Alain AUBRION

8 Chemin de Baouso 65100 Ségus

terreetpiste@gmail.com

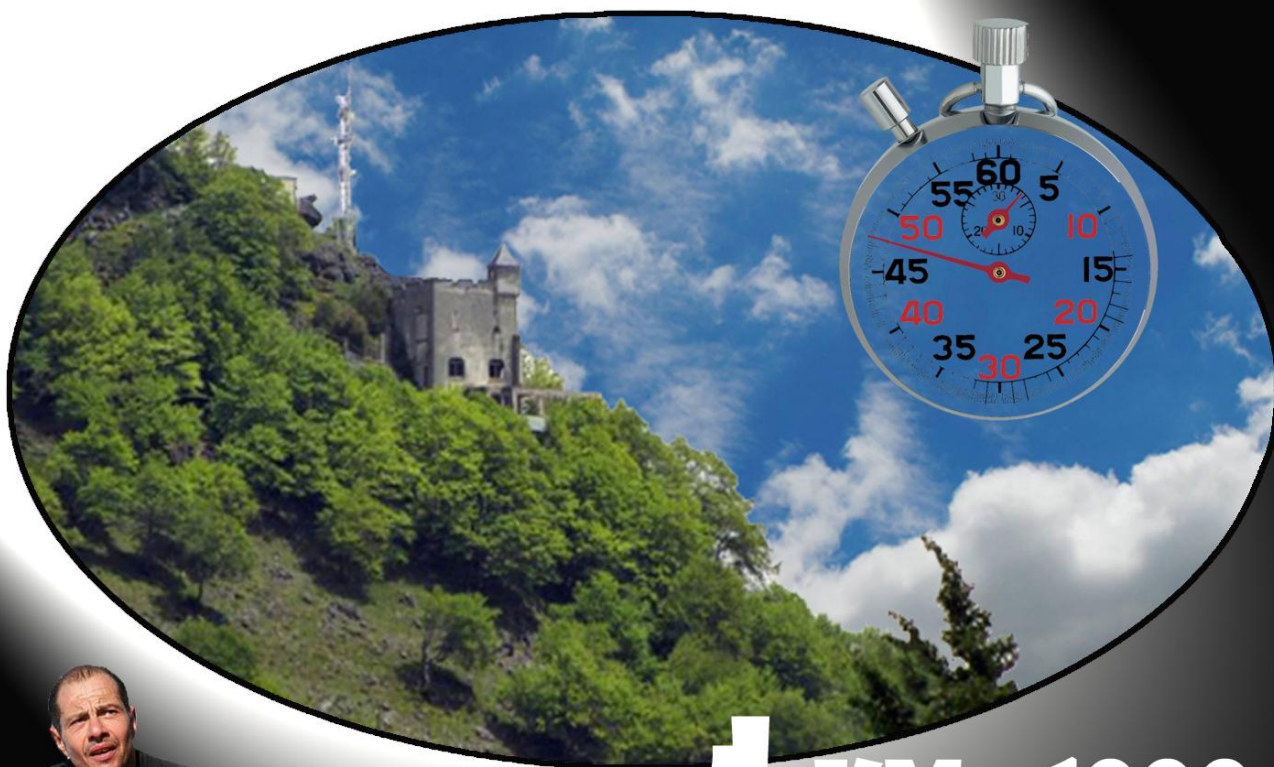
06.08.07.86.42

CHRONO PIBESTE



6 JUIN 2015
16H

AGOS-VIDALOS OUZOUS



4 KM - 1000+

CONTRE LA MONTRE

ON VA SAVOIR !



chronopibeste



chronopibeste.sitew.fr



Contact

Terre et Piste

Alain AUBRION

8 Chemin de Baouso 65100 Ségus

terreetpiste@gmail.com

06.08.07.86.42